



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 9 NOVEMBRE 2020

Le Conseil municipal régulièrement convoqué le 3 novembre 2020, s'est tenu le 9 novembre à 18h30 à l'Espace de Rencontres et de Loisirs dans le respect des règles sanitaires.

Présents : MM ADAM Bernard, ARMENJON Frédéric, AVIET Thierry, BABIN Valérie, GAUDRY Mireille, GRANJON Damien, LEDERMAN Michel, MARZI Gilles, MATHYS Rose-Marie, MEUNIER Philippe, MORLAND Laure, RODRIGUES Philippe, TOURATIER Elodie

Procurations : BORNIBUS Emilie à GAUDRY Mireille, BRASSAC Philippe à MARZI Gilles

Secrétaire de séance : MARZI Gilles

Le Maire ouvre la séance et propose à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire du Professeur Samuel PATY.

Dispositif de vidéoprotection des sites sensibles du village : Demande de subvention

Le Maire expose qu'une étude a été réalisée en suivant les conseils de la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance (CPTM) de la gendarmerie nationale afin d'équiper le village d'un système de vidéoprotection.

Il propose de retenir la solution proposée par la société ACS2 dont le coût global (branchements compris) s'élève à 38 564.00 € HT (installation de 11 caméras destinées à la surveillance des sites sensibles : écoles, périscolaire, centre d'accueil de mineurs, mairie, église, salle à usages multiples et les trois entrées du village).

Il propose de solliciter une subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance, à hauteur de 50 % du coût HT, soit 19 282.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal valide cette demande à l'unanimité et charge le Maire de transmettre la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h

Le Maire,
Philippe MEUNIER

